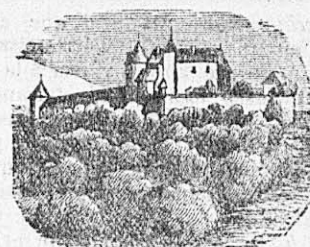




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰¹ 12²⁷ (d. j. f. 15⁰⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷ BULLE, dép. 5⁴⁵ 10³⁰ 13⁰⁵ (13⁴⁰) 17⁵⁵

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 » . . . 6 mois » 3.-
 Étranger . 1 an » 10.-
 » . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton de Fribourg . 20 fcs.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . 30 »
 Réclames 50 »
 S'adresser à **Publicitas**,
 S. A. suisse de publicité,
 (Cercle catholique, 1er étage)

La Suisse sur mer.

Sous ce titre, M. Maurice Milloud publie dans la *Gazette de Lausanne* l'article suivant, très judicieux, et que nous croyons opportun de reproduire, ensuite des nombreuses critiques soulevées aux Chambres fédérales et dans la presse sur l'affaire de l'Union maritime :

« Il n'est pas délicieux de perdre des millions par dizaines. Il n'est pas équitable de s'en prendre à des innocents. Il n'est pas honorable de décharger une mauvaise humeur très compréhensible sur des hommes dévoués, intelligents et actifs qui, pendant deux ans, ont consacré leurs forces et leur expérience au bien de la patrie.

Il y avait deux questions entre lesquelles, sous peine de confusion irrémédiable, il fallait distinguer tout d'abord. M. de Meuron, seul, a fait clairement cette distinction, autant qu'on en peut juger d'après les comptes-rendus des journaux.

La première question est de savoir si c'a été une erreur de fonder l'Union maritime ; la seconde est de savoir si l'entreprise a été gérée comme il convenait.

Ceux qui condamnent l'Union maritime en prennent bien à leur aise ; ils crient aux armes après la bataille !

Où étiez-vous, messieurs, en octobre 1918, quand les avis étaient ouverts et que le vôtre pouvait être utile ? Nous n'avons point eu le plaisir, en ce temps-là, de percevoir les accents émus de votre éloquence. Il y avait, à la vérité, quelques risques, mais votre mérite en eût été bien rehaussé. Je n'ai pas souveraineté que vous ayez dit un seul mot. C'est que les difficultés se multipliaient, que notre ravitaillement était en péril, notre ravitaillement, c'est-à-dire la vie des femmes et des enfants ; et aussi celle des députés socialistes ; il nous fallait plus de cent mille tonnes : nous n'en avions par le quart. L'avenir, ténébreux et sanglant, un hiver terrible à nos portes, et, même si les hostilités devaient être suspendues, la pénurie universelle, la menace aggravée de la sous-alimentation, chaque nation obligée de veiller jalousement sur ses produits, et nous, enfermés derrière nos montagnes...

Osez dire que nous n'avions pas ce tableau devant les yeux ! L'avez-vous oublié déjà ? En ce cas vous n'êtes pas juges.

Il fallait faire l'Union maritime : c'était une chance de salut. Je ne voudrais pas enfoncer la responsabilité de ceux qui, pouvant courir cette chance, s'y seraient refusés.

Il fallait faire l'Union et on l'a bien

faite. La Confédération devenait sociétaire pour moitié du capital, les syndicats pour le reste. Elle ne perd que sa mise ; ils perdent la leur : on oublie un peu trop ce point. Ceux qui blâment le Conseil fédéral sont d'opinions contraires et ne se rencontrent que dans l'erreur. Les uns voudraient que l'Etat prit tout en mains, fit tout, monopolisât des branches entières du commerce... Donc, il aurait dû, à lui seul, arrêter tous les bateaux ; ce serait lui qui aurait subi toutes les pertes. Les autres voudraient que l'Etat se réservât la haute surveillance et laissât les affaires à ceux dont c'est le métier, mais, justement, c'est ce que la Confédération a fait ; voilà pourquoi sa perte n'est pas plus forte. Pour une fois qu'elle s'est restreinte dans l'exercice des pleins pouvoirs et que ses risques s'en sont trouvés limités, on choisit bien mal, vraiment, l'occasion du blâme. Les uns et les autres se contredisent.

En d'autres circonstances, un troisième système eût été préférable ; la Confédération ne serait pas devenue sociétaire ; elle se serait réservé le droit de contrôle et une part des bénéfices éventuels en échange des garanties et de la protection qu'elle assurait au pavillon suisse ; mais elle n'avait pas le choix. On se disputait les bateaux ; nous nous trouvions devant cette alternative : nous nous hâter ou ne rien faire. Dans un laps de temps limité, il fallait créer une organisation, reprendre les contrats, réunir les capitaux. La Confédération et les syndicats ont fait l'Union maritime ; ils ont bien fait.

Seulement, il y a une perte. Elle est énorme. C'est une prime d'assurance contre les risques de la guerre, que nous payons sans le moindre plaisir, mais par une nécessité évidente.

Une assurance contre les risques de l'après-guerre aussi. M. Gelpke aurait dit, paraît-il, au Conseil national, que, de toutes façons, la fin de la guerre devait entraîner la ruine de l'Union maritime. Non pas. Ici encore, c'est raisonner hors des faits, en dehors des circonstances historiques.

Nous avons du fret ; c'était, pour l'après-guerre, une sécurité précieuse : le fret n'aurait pas tant baissé de prix pour les neutres et nous n'en aurions pas eu trop si les Alliés avaient tenu leurs promesses.

Avait-on assez répété qu'avant toute chose on penserait aux victimes ? L'armistice vint libérer du tonnage. Combien en aurait-il fallu et pendant combien de temps, si l'on avait employé les navires disponibles à porter des denrées à la Belgique, du charbon et du fer à l'Italie, du bois, des matériaux de construction, des matières premières, tout, enfin,

aux régions dévastées de la France ?

Il s'est produit un phénomène plus curieux que consolant, c'est qu'on a laissé la France, la Belgique, l'Italie, se tirer d'affaire comme elles pourraient et que le tonnage est allé où il y avait de l'argent. Du fameux crédit international, de l'unité du front financier, de la mise en commun des ressources, de la solidarité pour les réparations, plus de nouvelles ; au contraire, la concurrence acharnée... Voilà pourquoi d'innombrables misères, résignées, stoïques, lamentables, se traînent dans les champs que la mort avait arrosés.

Le tonnage a baissé de prix, entre autres causes, parce que ceux qui en avaient le plus besoin ne pouvaient concourir. Et c'est parce que la misère des enfants nous a aidés à vivre, comme la mort des pères nous avait empêchés de périr, que l'Union maritime est en-dessous de ses affaires. Il faut pourtant voir les choses comme elles sont.

Sur la seconde question, nous ne pouvons nous prononcer, nous, bon public, avant d'être documentés. Pour savoir si l'Union maritime a été bien gérée, il faudrait tenir en mains ses contrats, sa comptabilité, connaître les propositions qu'elle a écartées et le pourquoi de ses décisions, les dates, les hommes, la part individuelle des responsabilités... C'est l'affaire des actionnaires que de démêler tout cela. Ils doivent le faire, ils le feront sans doute et sans doute ils voudront entendre ceux qu'on a mis en cause. Plus on fera la lumière et mieux cela vaudra. Notre rôle est de le réclamer.

L'expérience de l'Union maritime avertit les républiques que celui qui a dit « à chacun son métier... » était un homme d'un grand bon sens. »

Une nouvelle loi fribourgeoise sur l'assistance et la bienfaisance.

Nous avons reçu de la Direction de l'Intérieur le texte de l'avant-projet de loi sur l'assistance. Il est précédé d'une notice de M. le directeur Savoy expliquant les vues du Conseil d'Etat et le plan général du projet.

« Le Conseil d'Etat, est-il dit dans la notice, désire connaître l'opinion de tous les intéressés avant de proposer des solutions positives — non pas définitives — pour essayer de résoudre ce grave et difficile problème qu'on est convenu de nommer « la question sociale ». Celle-ci est, en effet, constituée par les préoccupations dont le plus grand nombre se retrouvent dans le domaine de la « bienfaisance ». Nous laissons évidemment de côté, en situant ainsi la question, certaines

difficultés résultant de l'organisation du travail et de sa rémunération.

Une commission d'experts sera réunie, après la session de mai du Grand Conseil, pour discuter l'avant-projet de la Direction de l'Intérieur. Ce département publiera, en outre, un exposé des motifs de son projet, dès qu'il connaîtra les résultats des délibérations de la commission.

Il ressort des expériences faites sous le régime de la loi de 1869 sur l'assistance et la mendicité, que cette législation, trop préoccupée de réprimer la mendicité, n'était pas orientée suffisamment vers la bienfaisance et la lutte préventive contre le paupérisme.

Le projet qui est à l'étude contient une série de dispositions qui indiquent bien le caractère que nous voulons donner à notre future législation : *prévenir la misère plutôt que la guérir*. L'article premier du projet marque cette tendance générale, ainsi que les art. 18, 31, 33 et 55.

D'autre part, on ne saurait oublier que beaucoup de misères matérielles ont leur origine dans la misère morale. Une loi vraiment sociale doit chercher à rétablir les principes fondamentaux sur lesquels doit reposer la vie des individus et des familles. (Art. 33, litt. b et c.)

Cependant, nous le savons, aucune loi humaine ne sera capable de transformer la société de telle sorte que le paupérisme soit complètement supprimé. La parole du Christ : « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous », ne sera jamais démentie. Il faut dès lors songer à organiser le mieux possible l'assistance lorsque la famille, à qui incombe en première ligne cette tâche, ne peut la remplir.

L'art. 4 du projet indique quelles sont les personnes que la société a l'obligation d'assister, dans les limites de la nécessité, lorsque la famille ne peut y satisfaire :

Comment sera organisée la bienfaisance ?

1. La première des autorités chargées de cette mission est le *Conseil local de bienfaisance*, qui devra être composé de personnes qualifiées pour s'occuper, non pas seulement de la distribution d'aumônes, mais de la visite des pauvres et surtout de la *charité préventive*.

2. Le cercle de l'assistance, tel qu'il existe actuellement — la commune — est trop restreint, dans de nombreux cas ; il faut l'élargir en le définissant, en règle générale, à la paroisse (art. 13).

3. Les communes se plaignent du fait que les charges de l'assistance grevèrent chaque année de plus en plus lourdement leur budget. Pour remédier à cette situation intolérable, nous proposons :

a) De fixer, pour une période

merchons
 ur Genève, ou
 tion, un
 ement eu
 onnage
 mobile.
 K, 9, rue Dasaier,
 ns scieurs
 mandés
 avail en tâche ou
MATTI,
 (Pays-d'Enhaut)
 andre
 ie portant, une
 omaines, 1 fan-
 ars, dont l'un à
 e à pont et à res-
 dre, 1 tour à
 urs arbres de
 ublicitas S. A.
 1414 B.
Bulle
 s à faire.
 direz
UX SERVI !
aux paille
 e
 s qualités.
 ns parisiennes.
ix du jour.
telles, etc.
ncas.
ntions
lerie,
s,
café noir, etc.
Liqueurs
LE.
oumission
 n location les im-
 e Charmey, divi-
 nge, écurie et pré
 grange, écurie,
 110 perches.
 ne contenance de
 n 30 avril crt.,
 A, à Charmey.
andre
acheuse
 at peu servi.
Publicitas S.
P. 1424 B.
ublique.
 de départ. on
ant le café
, à La Tour-
le samedi
dès 1 h. 1/2
 s, commode, ca-
 nière, crédence,
 table de nuit,
 e à coudre, po-
 ue toute la bat-
 e et un grand
 ets trop longs à
Tinguely
La Tour.

quinquennale, la part que chaque commune formant l'arrondissement d'assistance aura à verser à la caisse du conseil local de bienfaisance. Ce sera ainsi, pendant cinq ans, une charge fixe et connue d'avance par les communes, pour les dépenses qu'elles auront à supporter pour l'assistance (art. 29);

b) De laisser à la charité privée la possibilité de faire son devoir en prêtant son aide au conseil de bienfaisance (art. 30);

c) L'Etat interviendra par d'importants subsides pour aider l'assistance hospitalière (art. 20 à 26).

4. L'assistance est permanente ou temporaire (art. 5). Elle est temporaire lorsqu'il s'agit de secours urgents et passagers dont la durée n'excède pas une année. Elle est à la charge de la commune du domicile, avec une participation de l'Etat lorsque les dépenses sont trop grandes, comme cela peut être le cas pour les grands arrondissements d'assistance (art. 35 à 37).

L'assistance, qui dure plus d'une année en faveur de la même personne ou de la même famille, est considérée comme permanente; elle est, dès lors, à la charge de la commune d'origine de l'indigent (art. 32 à 35).

5. Les conseils locaux de bienfaisance prennent soin de tous les pauvres et de toutes les personnes qui sont menacées de lomber dans l'indigence, sans considération de la question de bourgeoisie.

6. La loi actuelle ne se préoccupe pas assez de la bonne assistance; elle laisse trop de marge au secours en argent et à domicile. Elle a ainsi favorisé ce que nous appelons, dans notre projet, les familles moralement ruinées, ces familles qui n'ont jamais connu, pendant plusieurs générations, d'autres métiers que celui de vagabond ou de mendiant, et d'autre situation que celle de la misère.

Comment changer cet état de choses? Le projet préconise plusieurs moyens:

a) La bienfaisance doit être orientée de plus en plus vers les moyens dictés par la prévoyance et les assurances, pour prévenir l'assistance permanente (art. 31 et 33);

b) La bienfaisance doit mieux assister les malades, les vieillards et prendre surtout grand soin de l'enfance vicieuse ou abandonnée, ainsi que des orphelins. Nous avons, dans le canton, un assez grand nombre d'institutions bien établies pour que la bienfaisance, mieux organisée, mieux dirigée surtout, puisse utiliser ces maisons avec plus de profit pour le plus grand bien des malheureux (art. 22 et 33).

En vue de favoriser le développement de l'assistance hospitalière, le projet prévoit, en faveur de celle-ci, un subventionnement de l'Etat allant du 2 au 50 % des dépenses occasionnées par cette assistance, suivant la classe à laquelle appartient la commune. Les arrondissements d'assistance sont divisés en 6 classes pour la répartition des subsides et ceux-ci seront proportionnés aux ressources, aux charges d'assistance et aux impôts des communes formant l'arrondissement de bienfaisance. Ce système nous paraît avoir l'avantage de subventionner la meilleure forme d'assistance pour les personnes qui doivent être secourues, tout en venant en aide aux communes de la manière la plus judicieuse.

NOUVELLES SUISSES

Le problème des zones. — Note du Conseil fédéral à la France. — La note du Conseil fédéral concer-

nant les zones a été remise mercredi à l'ambassade de France. Elle débute par un exposé des faits. Le Conseil fédéral exprime ensuite la surprise que lui a causée la décision du gouvernement français de régler le différend par voie unilatérale et se plaint d'espérer que cette décision n'est pas irrévocable. Il suggère à ce propos un accord sur la base d'une modification de la structure des petites zones. Enfin, après avoir rappelé que la lettre d'envoi de l'ambassade de France qui accompagnait la dernière note française écartait la solution de l'arbitrage, le Conseil fédéral exprime l'espoir que s'il est impossible de réaliser un accord direct, le gouvernement français ne se refusera pas à régler le différend de cette manière, dans l'intérêt des traditions d'amitié qui unissent les deux pays.

Organisation de guerre. — On écrit de Berne à la *Revue*:

Le Conseil fédéral a approuvé mardi les comptes, pour 1915 à 1918, des organisations de guerre rattachées au département de l'économie publique. Ces comptes s'établissent comme suit:

1. Permis d'importation, d'exportation et de transit. Recettes 55 millions, dépenses 22 millions. Excédent de recettes 33 millions.

2. Organisation d'achat et de vente. Recettes 6 millions, dépenses 13 millions.

Les comptes se soldent ainsi dans leur ensemble par un excédent de recettes de 26 millions.

La question des zones. — Le Conseil fédéral a arrêté mardi le texte de sa réponse à la note française sur la suppression des zones. Bien que cette note indiquât l'intention du gouvernement français de régler la question par une décision unilatérale, le Conseil fédéral témoigne de son esprit de conciliation en n'abandonnant pas le terrain des négociations.

La Suisse et la Société des Nations. — Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale de voter un crédit de 120.000 dollars or (600.000 francs) à titre de contribution de la Suisse à la Société des Nations pour l'année 1921.

Un cri de guerre. — L'assemblée des délégués du cartel syndical du canton de Zurich a adopté la résolution suivante:

« L'Union syndicale suisse est invitée à rappeler ses représentants siégeant dans les instances officielles chargées de trancher les questions d'assistance pour le chômage et à prendre immédiatement toutes les mesures en vue d'organiser et de livrer une lutte défensive unitaire de toute la classe ouvrière contre les tendances réactionnaires de la classe dirigeante. »

Les recettes des C. F. F. — Au cours des trois premiers mois de la présente année, les recettes des C. F. F. ont été de 81,438,000 fr., contre 86,772,110 fr. durant la même période de 1920 (diminution de 5,334 mille 110 fr.).

Les dépenses sont montées à 85 millions 848,000 fr., contre 79,075,148 francs en 1920 (donc augmentation de 6,772,252 francs).

Monopoles et vie chère. — De la *Gazette de Lausanne*:

On a publié ces jours passés une information selon laquelle la Suisse aurait conclu une convention avec la Tchécoslovaquie pour la livraison par cette dernière de 4000 wagons de sucre à 235 fr. le quintal. Depuis lors, afin de mettre le prix en harmonie

avec celui du marché mondial, la Tchécoslovaquie aurait consenti à réduire le prix des 100 kg. à 190 ou 200 francs.

Or, on ne nous a pas dit, à ce moment-là, quel était le cours du sucre sur le marché mondial. La *Berner Tagwacht* fait remarquer qu'il s'élève à 95 fr., soit la moitié moins que celui payé par la Confédération. M. Käpeli s'expliquera-t-il à ce sujet? Ce serait désirable, car le peuple suisse, qui a fait déjà de si cruelles expériences avec ses commerçants fédéraux, finit cependant par trouver que ce serait le moment d'en rester là. Nous lisons en effet que le riz qu'on nous vend 1 fr. 30 le kilo, au détail, revient à 52 centimes rendu d'Espagne à Marseille franco, et à 64 centimes, si l'on y ajoute les frais de port et les droits d'entrée.

Les douanes. — Les recettes des douanes se sont élevées pendant le mois de mars à 7,783,393 fr. (mars 1920: 7,312,350 fr.; Recettes du 1^{er} janvier à fin mars 1921: 22,667,360 francs; (en 1920: 22,832,164 fr.) Diminution en 1921: 164,804 francs.

Berne. — Un bon coup de police. — A Unterseen (Oberland bernois), on a arrêté un certain Rosti, de St-Stephan, qu'on recherchait depuis plusieurs années pour vol et autres délits. Rosti s'est tenu caché pendant 5 1/2 ans dans la maison d'un de ses complices.

Le danger des armes à feu. — A Koppigen, un jeune apprenti se livrait à des essais de tir avec un pistolet Mauser auquel il avait négligé de mettre le cran de sûreté, lorsque le coup partit et atteignit mortellement à l'obdomen M. Walther, ouvrier de fabrique, âgé de 22 ans, qui succomba quelques heures plus tard.

Zurich. — Electrocuté. — En voulant, après l'orage, remettre en ordre un transformateur où s'était produite quelque perturbation, M. Stuber, cultivateur à Schönenberg, est entré en contact avec le courant à haute tension. Il a été électrocuté.

Vaud. — Tué par une automobile. — M. le conseiller national Auguste Roussy, syndic de la Tour-de-Peilz, vient d'informer la ville de Vevey que son père, M. Emile-Louis Roussy, décédé récemment, a légué par disposition testamentaire sa superbe propriété du moulin de Gilamont à la commune. Les immeubles qui la composent représentent une valeur cadastrale de plus de 350,000 francs. Ils seront vraisemblablement transformés en bâtiments locatifs, selon le désir exprimé par le généreux donateur.

Tué par une automobile. — M. François Noël, jardinier, âgé de 55 ans, a été tamponné et tué net par une automobile.

Lucerne. — La neige au Brünig. — A la suite des fortes chutes de neige de ces jours derniers, le trafic a été suspendu sur la route du Brünig. Les automobiles se voient obligées de rebrousser chemin.

Grisons. — Cent moutons périés. — On mande de Bergun: Un troupeau de moutons a péri dans une bourrasque de neige du 19 avril, sur l'alpe Darlux, à 2000 m. d'altitude. Plus de 100 bêtes sont perdues.

A L'ETRANGER

Les offres allemandes.

Le *Temps* reçoit de Cologne la dépêche suivante:

« Les informations reçues de Berlin indiquent que le gouvernement allemand fera à très brève échéance, le 20-21 avril, des offres qui porteraient sur l'ensemble des réparations. L'Allemagne proposerait différentes solutions: les unes envisageraient des réparations en nature; les autres des réparations en argent. Pour les réparations en argent, l'Allemagne proposerait notamment de verser aux Alliés, pendant dix ans, une somme annuelle de trois milliards de marks or et des annuités variables, égales au cinquième de la valeur des importations allemandes dans les pays alliés. Afin de couvrir une partie de ces annuités, l'Allemagne suggérerait d'émettre un emprunt international de dix milliards de marks-or sur lequel elle payerait les intérêts jusqu'à concurrence de 5 %, cet emprunt devant être garanti par les recettes de ses chemins de fer. Le gouvernement allemand discuterait enfin les moyens de fixer le total de sa dette.

On est persuadé d'avance à Berlin que ces offres ne seront pas acceptées par les Alliés, mais on tient à les faire, dans l'espoir qu'une partie de l'opinion étrangère les trouvera suffisantes et exercera une pression sur les Alliés pour les empêcher d'occuper la Ruhr.

FRANCE

La reconstruction des régions dévastées.

A la Chambre française, au cours de la discussion du budget sur les dépenses recouvrables en vertu du traité de paix, M. Loucheur a fait l'éloge du courage des habitants des régions dévastées, dont 4,100,000 sont revenus, sur une population de 4,700 mille. Il ajoute:

« Quinze milliards sont nécessaires pour la remise en état des mines, dont la production de 18,000,000 de tonnes en 1918 est tombée à 4 millions de tonnes en 1921. Je rappelle encore que 80 milliards sont indispensables pour la reconstruction des régions dévastées. Et puisque les Allemands disposent de main-d'œuvre pour la reconstruction de ces régions dévastées, ils pourraient employer cette main-d'œuvre dans les mines, pour fournir le charbon avec lequel la France pourrait fabriquer les matériaux dont on a besoin pour les travaux dans les régions libérées. »

Nouvelle entrevue.

M. Lloyd George a été avisé mardi par M. de Saint-Aulaire que M. Briand acceptait l'invitation à passer la fin de la semaine à Hythe (Angleterre) avec M. Lloyd George.

Le président du Conseil français, accompagné de M. Berthelot, du maréchal Foch et d'un très petit nombre de personnes, arrivera samedi et repartira lundi.

Cette entrevue ne doit pas être une conférence, mais une réunion tout à fait intime entre les deux personnes.

ITALIE

Deux tués à Parme.

On mande de Parme qu'un sérieux conflit a éclaté entre socialistes et fascistes. Les fascistes voulaient enlever le drapeau rouge. Une bataille s'ensuivit, au cours de laquelle deux personnes furent tuées et plusieurs autres blessées.

ANGLETERRE

Une baisse de salaire.

Un accord est intervenu entre le syndicat des ouvriers en constructions maritimes et les patrons, aux termes duquel les salaires seront réduits de 3 shillings par semaine à partir du 1^{er} mai, puis de 3 autres shillings à partir du 30 mai.

Boucherie - Charcuterie
ROUVENAZ

rue du Tir BULLE Tél. 124
Beau bœuf gras.
Porc frais et fumé à bas prix.

A vendre
poussette anglaise ainsi qu'un vélo occasion.
S'adresser à Pernet Raymond les Boutey Tour de Tréme.



écoude à blanchir, Hanco



Bonnes chaussures à bon marché!

Table listing various types of shoes and boots with prices, such as 'Souliers ferrés p. enfants' and 'p. dames, Derby'.

A vendre
une vache prête, un taureau
une jeune truie

La réputation de la Maison
Tobie BEC, à Bulle

n'est plus à faire.
Avant de faire vos achats, voyez mes articles, puis vous me direz où l'ON EST LE MIEUX SERVI!
Dernières Nouveautés en Chapeaux paille pour hommes et enfants.
Chapeaux toile pour dames, hommes et enfants, de toutes qualités, toutes teintes, provenant des premières maisons parisiennes.
Chapeaux feutre au meilleur prix du jour.
Chemises, Cols, Cravates, Bretelles, etc.
Cannes. — Ombrelles. — Encas.

Location d'immeubles par voie de soumission

Mme Vve Caroline ESSEIVA, à Charmey, expose en location les immeubles ci après inscrits au cadastre de la commune de Charmey, divisés en 3 lots.
1er lot: PLANCHETTE maison d'habitation, grange, écurie et pré d'une contenance de 1 pose 190 perches.
2me lot: PREIMA JOGNE, maison d'habitation, grange, écurie, magasin à fromages et pré d'une contenance de 1 pose 110 perches.
3me lot: CHAUDALE, grange, écuries et pré d'une contenance de 7 poses 57 perches.

A partir du 18 Avril
Liquidation totale
20% Rabais 20% (comptant).
Imagerie religieuse et profane.
Baguettes d'encadrement. Cadres de style. Glaces. -- Objets d'art.
Hoirie E. IHRINGER-BRULHART
Tél. 471. Rue de Romont, 7. FRIBOURG.

Je vends Laine à tricoter prima à fr 1.— l'écheveau, gris, beige et noir.
Etoffes pour Messieurs et Dames
prima, double largeur, de fr. 11.— à 15.— le mètre. De première fabrique suisse. Envoi postal au dehors. Demandez échantillons.
Vieux lainages sont pris en échange aux prix du jour.
Ernest KAUFMANN, Nidau.

Maison CHARRIÈRE & Cie
Instruments de Musique, BULLE
Choix superbe de
PIANOS NEUFS
de premières marques, garantis cinq ans, à des prix extrêmement avantageux, depuis Fr. 1400, viennent d'arriver.
Facilité de paiement — Escompte au comptant.
Visiter nos magasins de préférence les jeundi et samedi.

Ménage sérieux demande à louer à Bulle
un bon petit café.
Eventuellement on achèterait.
S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 1425 B.

A louer
pour le 15 mai, à 20 minutes de Bulle, à ménage tranquille
appartement
2 chambres et dépendances
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1422 B.

On demande à emprunter
6.500 francs
contre hypothèque sur bâtiment neuf à Bulle.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1423 B.

Mise publique.
Pour cause de départ, on vendra devant le café de La Tour, à La Tour-de-Tréme, le samedi 25 avril, dès 1 h. 1/2 :
3 lits complets, commode, canapé, chiffonnière, crédence, chaises, tables, table de nuit, bancs, machine à coudre, poêle à 4 trous, bouillotte en cuivre, ainsi que toute la batterie de cuisine et un grand nombre d'objets trop longs à détailler.
L'exposant: Tinguely Florentin, La Tour.

SOUMISSION
Le Conseil communal de RIAZ met en soumission la réparation du mur du cimetière.
Les intéressés peuvent prendre connaissance des conditions auprès de M. le Syndic, qui recevra les soumissions jusqu'au samedi 23 avril 1921, à 8 heures du soir.
Riaz, le 18 avril 1921.
Par ordre:
Secrétariat communal.

A vendre
2 jeunes vaches de montagne
pie rouges, portantes pour l'autome.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1439 B.

A vendre
quelques stères de bois de sapin
bien sec, pour potager.
S'adresser à Maillard Emile à Maulens.

Aux Syndicats de l'élevage bovin
J. et H. Berger frères, éleveurs à Ecôlepens offrent à vendre leur superbe taureau « Colosse », rouge et blanc, deux ans, père et mère à l'H. B. V., très prolifique, excellent serviteur ayant peu servi et en la fièvre aphteuse.
BOULANGER
On demande un apprenti.
S'adresser à la Boulangerie-Pâtisserie Fr. GRANDJEAN, Grand rue, Romont.

Pères de famille
qui remarquez que vos forces physiques et intellectuelles diminuent, qui craignez de ne plus pouvoir, tôt ou tard, tenir vos postes d'une façon complète, prenez garde et fortifiez vos nerfs à temps de façon à remettre tout votre organisme en état de supporter de nouveau la lutte journalière pour l'existence. A vous tous, le « NERVOSAN », le réputé remède, fortifiant des nerfs, vous rendra les plus grands services. Le NERVOSAN agit directement sur le sang et les nerfs, attaque le mal à sa racine. Il peut, associé à la diète, apporter un malade une guérison complète. Le « NERVOSAN » est agréable à prendre et produit, après peu de temps déjà, une amélioration sensible. Prix: Fr. 3.50 et Fr. 5.—. Dans toutes les pharmacies.

VILLE DE BULLE
Vente de terrain et location de Gite.
Jeudi 28 avril, de 2 à 3 heures l'après midi, à l'Hôtel de Ville, la Commune de Bulle, Fondation Tissot, vendra en mises publiques les immeubles qu'elle possède à La Tour de Tréme, soit les articles 599, 600 et 785 formant une pièce de bon terrain de 1 pose 260 perches.
A la même occasion, La Ville de Bulle remettra en location, pour l'année 1922, sa gîte du Rio-Berthoud d'une contenance de 30 poses 129 perches.
Les conditions seront lues avant la mise.
Le Conseil communal.

A VENDRE
à Bulle et en Gruyère de nombreuses MAISONS, ainsi que de beaux domaines et montagnes.
S'adresser au Bureau d'Affaires C. Duvanel, à Bulle.

FEUILLETON DE LA GRUYERE

La Somnambule

PAR AUGUSTE GEOFFROY

Comme il arrive toujours dans des conditions semblables, la demi-heure pendant laquelle Germaine et Félix furent à un pas l'un de l'autre s'écoula sans qu'ils fissent autre chose que pleurer.
Ils avaient cependant pris tous deux, à part soi, des résolutions énergiques pour ne point s'affliger mutuellement; et ils sanglotèrent.
Il est vrai qu'il y a autre chose aussi que du deuil dans les larmes, et que les plus abondantes et les plus douces sont les larmes d'amour.
Qu'avaient-ils besoin de se dire, au fait, en présence d'un témoin importun, que leurs yeux ne se fussent déjà dit d'avance? Les yeux parlent mieux que la langue, ils parlent sans bruit et ne peuvent mentir pour qui voit clair.
Germaine souffrit à son tour chacune des angoisses de Félix depuis la minute où le juge d'instruction lui avait jeté à la face sa

qualité d'assassin, et Félix entendit le cœur de Germaine répéter à chaque pulsation le « toujours » qu'il répétait pour lui depuis qu'elle le sentait battre.
Couppable, lui? Changée, elle? Il n'en fut question ni en paroles, ni même en pensée. Si dans les tréfonds de leurs âmes des craintes nées de l'excès de leur amour avaient pu s'élever, au seul aspect l'un de l'autre elles s'évanouiraient comme ces brouillards légers que le soleil chasse après la nuit.
Ils ne convinrent verbalement que de deux choses: à savoir qu'il était préférable pour madame Haller de ne point venir voir son fils en prison, sa tendresse pouvant en recevoir un coup dangereux, et que la défense de l'accusé devait être combinée avec Lévesque, qui allait être prié de prendre la parole aux Assises.
Germaine adhéra pleinement à l'idée d'éloigner Madame Haller de la prison, de lui cacher, jusqu'au jour... certain de la liberté, les pleurs, les rides, la maigreur de son Félix; mais elle se soumit avec peine aux vues du médecin en ce qui concernait le choix de Lévesque.
Elle était loin d'avoir sa foi dans le talent et surtout dans l'amitié dévouée de l'avocat; elle eût été heureuse de s'en aller avec cent mille francs à la porte de l'un des trois ou quatre princes du barreau et de lui dire: « Sauvez un innocent, monsieur, et ce sera pour vous double bénéfice, une bonne affaire

et une bonne œuvre!
Cette idée lui vint cependant que les criminels, les coupables seuls avaient besoin du ministère éloquent d'un défenseur très payé; qu'un homme tel que Félix Haller ne devait point se servir d'une parole vaine et trouver le cœur d'un ami à l'heure de l'accusation suprême.
L'accusation n'était pas l'idéal, mais il passait pour l'ami aux yeux du public, et c'était chose essentielle que lui commensal de la rue de Vaugirard ne parût pas croire, en l'abandonnant, à la culpabilité d'Haller.
Elle comptait du reste réchauffer son éloquence et convaincre sa foi par les arguments auxquels elle le croyait le plus sensible: son orgueil et sa rapacité. Elle prit sur elle de le flatter, quant à lui envoyer autant de billets de banque qu'il en put rêver, cela lui coûtait peu.
Mademoiselle Dulac n'eut besoin de recourir ni à l'un ni à l'autre de ces moyens pour que le malheureux docteur trouvât dans son prétendu ami le plus passionné, le plus intéressé des défenseurs.
Appelé à la Conciergerie, chargé de sa défense par un accusé dont la veille il partageait l'existence et serrait la main, Lévesque ne pouvait refuser de s'en charger. Cela n'est pas dans les traditions du barreau d'abandonner les gens qui ont le plus de droits à son dévouement, et tous les confrères de l'avocat l'eussent blâmé, s'ils

l'avaient vu renier un ami dans la peine.
Lévesque réfléchit que ce qu'il ne pouvait éviter il devait le tourner à son avantage. Qui jamais, plus tard, après une défense acharnée, émue, sincère, qui jamais oserait se douter de sa culpabilité à lui, défenseur? Personne, moins Haller que les autres, quoique se sachant innocent il dut se dire que le coupable existait quelque part.
Et puis l'homme a de singuliers compromis avec sa conscience; Lévesque en arriva à se persuader qu'il ne devrait plus rien à Haller acquitté, et qu'à Haller condamné il pourrait dire comme Pilate: Je m'en lave les mains, c'est la fatalité qui l'a voulu!
Autre chose peut-être était là aussi avec quoi l'assassin n'avait point compté, autre chose qui le suivait comme une ombre, révélant de temps à autre par des riens sa présence importune, dissimulée; quelque chose qui jamais plus ne lui laisserait une seconde de repos absolu, de vrai bonheur.
Ce quelque chose, c'était le remords, le ramord qui répétait tout bas à Lévesque, quelque effort qu'il fit pour le faire taire, que dans la route où il s'était engagé on ne s'arrête plus. Après Fronville asphyxié, c'était Haller, jeté sous le couteau, et après Haller, deux femmes mourant de chagrin. Deux femmes? Trois femmes peut-être! Car il tuerait aussi Anaïs si le rôle horrible qu'il lui avait fait jouer venait jamais à être connu d'elle. (A suivre.)

**Grands Magasins de Meubles
M. BRODARD - BULLE**

Téléph. 117 GRANDRUE Téléph. 117

Vient d'arriver un choix superbe de **poussettes et charrettes pliantes** pour enfants.

Grand assortiment de **meubles, chambres à coucher, salles à manger, salons. Rideaux et stores.**

Armoires, chiffonniers, commodes-bureau sapin et bois dur, canapés, divans, fauteuils, chaises, tables, etc.; tableaux et glaces.

Dépôt de la machine à coudre „*Helvetia*“.



Agriculteurs!

Le plus puissant antiparasitaire, déparasitateur pour chevaux, vaches, moutons et porcs, est la

POUDRE MAYOR

En vente partout, le paquet, Fr. 3.-; 6 paquets, Fr. 2.90; 12 paquets, Fr. 2.80. Envoi franco: A. Delle & Co, Lausanne. Prix spéciaux pour Syndicats.

Gros - VINS - Détail

Grands arrivages de **VINS BLANCS et ROUGES** de table; pour les fûts à partir de **90 cent. le litre**, par fûts de 50 et 100 litres.

Bordeaux, Bourgogne, Barbera, Vins de marques du pays en bouteilles, Malaga doré pur raisin, qualité extra, véritable fortifiant, aux prix d'avant guerre.

ASTI - CHAMPAGNE

Se recommande,

Juan Moreno, Bulle

(à côté de l'Hôtel de l'Ecu).

Chaussures.

La **FABRIQUE Vve LIARDET et ses FILS**, à **VAULION**, livre, comme par le passé, son **excellente chaussure faite à la main**, à des **prix défiant toute concurrence.**

Répare aussi toute chaussure dans les 3 ou 4 jours.

Demandez catalogue gratis et franco.

Spécialiste en articles forts. P. L. 21555

CONSOMMATEURS !!

si les Commerçants Gruyériens vous accordent 4 2/4 % d'es-compte depuis 1920, souvenez-vous que la Coopérative de consommation l'y oblige en donnant, depuis sa fondation, **une ristourne plus élevée encore.**

Cette institution, seule capable de sauvegarder vos intérêts, **mérite donc votre appui.**

Société Coopérative de Consommation

„*La Prévoyance*“, **BULLE.**

Engrais chimiques

Nous avons en dépôt pour **prairies, céréales, pommes de terre, jardins, etc.**

Engrais complets de tous dosages.

Sel de potasse - Scories Thomas

Superphosphates - Sulphate de fer

Spécialité d'**Engrais chimiques de Fribourg**, les meilleurs.

Très grand choix - Prix très réduits

E. Glasson & Cie.

J. & A. GLASSON, BULLE
Ronces artificielles

fabrication comme avant guerre.

GRILLAGES

en tous genres.

Outils agricoles.

— **PRIX MODÉRÉS** —

Tous les teneurs de montagnes

sont convoqués en

Assemblée générale

sur **jeudi 28 avril, à 1 1/2 heure précise,**

à la **Grande Salle du Café Moderne, à BULLE,**

pour s'occuper de la **situation laitière** qui leur est faite ensuite du nouvel arrangement, et **décisions à prendre.**

Fédération laitière „*Zone de la Montagne*“.

**Pharmacie Aug. Barras
BULLE**

Produits vétérinaires de premier choix. — Brevages pour vaches vèlées. — Brevages pour favoriser la rumination et la digestion.

Poudre excitante et poudre procréative pour le bétail.

Poudre tonique pour chevaux vaches, moutons, porcs, etc.

Vitaline liquide contre la diarrhée des veaux.

Anticolique pour chevaux.

Onguent contre les dartres du bétail; onguent contre l'inflammation de la tétine; onguent vénicatoire très fort.

Les agriculteurs trouveront en core à la **Pharmacie Barras** tous les produits et spécialités prescrits jadis par feu M. P. MET-TRAUX vétérinaire, à prix modérés.

Baume St-Jacques

de C. Trautmann, phar., Bâle
Prix, fr. 1.75.

Spécifique vulnératoire pour toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varicèlles et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, piqûres, dartres. Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général: **Pharm St Jacques, Bâle.**

Goudron de Norvège

le meilleur remède contre **toux, rhumes, bronchites,**

PHARMACIE

Aug. Barras

BULLE

Eau-de-vie de fruits

première qual. 20°, à fr. 2.40 le litre.

Kirsch pur

première qual. 20°, à fr. 5.60 le litre.

Envoi depuis 5 litres, contre rembour.

W. RUEGGER, Distillerie

Hergiswil Nidwald.

**Pharmacie Aug. Barras
BULLE**

Huile de foie de morue
pure et fraîche.

A vendre

faute d'emploi une

forte jument

de toute confiance.

S'adresser à **Boschung Constant, Sâles (Gruyère).**

Grande **chambre meublée**

à louer, près de la gare.

S'adresser à **Publitas S.A. Bulle, sous N° 1385.**

J. & A. GLASSON

BULLE

Poutrelles

Fer rond pour béton armé.

Tuyaux noirs et galvanisés.

Prix du jour.

Vente de pâturage.

On offre à vendre, par voie de soumission, la **Gîte des Villars**, située rière les communes de La Tour-de-Trême et du Pâquier, comprenant **pâturage et forêt d'environ 37 poses.** Situation très avantageuse à 25 minutes de Bulle. Excellent rapport. Bois cubé, 800 m³.

Pour tous renseignements, s'adresser au **Bureau d'affaires C. DUVANEL, à Bulle**, où les soumissions devront également être déposées, sous pli cacheté, au plus tard le **samedi 30 avril, avant 6 heures du soir.**

Grands Magasins de Meubles

F. RYSER

Rue de Gruyères **BULLE** Téléphone 136

Immense choix de meubles en tous genres du meilleur marché au plus cher.

Divans, Canapés, Fauteuils, Chaises, Chaises d'enfants, Tables sapin, Tables rallonge en chêne, imitation chêne, Chambres à manger, Chambres à coucher.

Meubles fantaisie, grand choix de tapis, descentes de lits, milieux de salons, tapis de table fantaisie, en velours, fil et moquette.

Poussettes anglaises et ordinaires, articles de voyage, malles de cabines, malles pour messieurs et dames, sacoches en cuir et fa-çon cuir, sacs d'école, serviettes, etc.

Pommes de Terre

pour semences et la table, variétés choisies et triées, blanches et rouges viennent d'arriver.

Syndicat agricole de la Gruyère, Bulle.

VENTE DE FORÊT

Pour cause de partage, les **Hoirs d'Albin GRANDJEAN, à La Roche**, vendront, par voie d'enchères publiques, **lundi 25 avril crt, à 2 heures** de l'après-midi, à l'**Auberge de la Croix-Blanche**, salle particulière.

4 poses de bois

situées à **La Roche, au lieu dit « Hellgraben ».**

INCROYABLE!

Au Magasin JEAN FRIOD, BULLE

Jolis COMPLETS pour hommes à Fr. 55.—
CHAUSSURES » » à Fr. 22.—

DRAPS laine, à Fr. 13.— et Fr. 14.50 le mètre, 140 cm. de large.

Casquettes. — Couvertures et Occasions.

1.67
Le no
hommes
inscrits
placemen
tions 500
à dire au
au 15 av
En ou
recevant
parce q
partie de
dant la
960.000.
Ou ma
Une p
de Tiflis
bolchévi
que tout
en d'aut
prétend
exécution
tout ce q
la perspe
les aver
khalovs
de Tiflis.
pôts, on
nées. Le
volé, dé
on pouv
300 cad
femmes,
res. des
bourgeoi
lards et
l'égalité
dans la c
CANT
Tira
sorties a
prunt à
263 7
2708 39
7955 80
9027 99
Tirage
Subv
Conseil
Fribourg
25 %
des lieu
« Chintre
mune d
francs:
des frais
Albeuve
maximur
G
Cour
— Ce co
a eu lieu
mercredi
terie m
MM. Pro
seurs à
rolles. U
suivi très
me, très
trois jou
un peu
même un
quelques
été traité
magerie
chimie d
tures pur
la vache,
la secréti
vant sur
et leur
principe.
lactoferm
« Gruyè
guerre et
nir com

1.677.000 chômeurs.

Le nombre total des sans-travail, hommes, femmes, garçons et filles, inscrits sur le registre du bureau de placement officiel, qui était de 1 million 506,000 le premier avril, c'est-à-dire au début de la grève, s'élevait à 15 avril à 1,677,000.

En outre, le nombre des personnes recevant une indemnité partielle, parce qu'elle ne travaillent qu'une partie de la journée, s'est élevé pendant la même période, de 875,000 à 960,000.

RUSSIE

Le sac de Tiflis.

On mande de Constantinople :

Une personne arrivée récemment de Tiflis raconte que les cruautés des bolchévistes à Tiflis sont pires encore que tout ce qui a été commis par eux en d'autres endroits. Cette personne prétend que le pillage de Tiflis et les exécutions qu'elle a vus dépassent tout ce qu'il y a d'imaginable. Toute la perspective de Golovine, ainsi que les avenues Woronzovskaïa et Mikhaïlovshaïa, ces artères commerciales de Tiflis, si riches en magasins et dépôts, ont été pillées, saignées, ruinées. Les soldats rouges ont tout volé, détruit. Place de la Cathédrale on pouvait voir un amoncellement de 300 cadavres, parmi lesquels des femmes, des hommes et des militaires, des Russes et des Géorgiens, des bourgeois et des ouvriers, des vieillards et des jeunes gens. Telle est l'égalité établie par les bolchévistes dans la capitale de la Géorgie.

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Séries sorties au tirage du 15 avril de l'emprunt à lots de l'Hôpital cantonal :

268	706	882	1810	2239	2587
2708	3920	5453	7324	7856	7945
7955	8038	8266	8419	8422	8885
9027	9998.				

Tirage des primes : 15 mai.

Subvention fédérale. — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg les subventions suivantes :

25 % des frais d'assainissement des lieux dits « En Cornaux », les « Chintres » et « Pré Lincenil », commune de Haut-Vully (devis 62,400 francs; maximum 15,600 fr.); 25 % des frais de construction d'un chemin Albeuve Les Prés (devis 56,000 fr.; maximum, 14,000 fr.)

GRUYÈRE

Cours d'industrie laitière.

— Ce cours, annoncé dernièrement, a eu lieu, en effet, lundi, mardi et mercredi, dans les locaux de la Laiterie modèle, sous la direction de MM. Progin et Chardonnens, professeurs à l'École d'agriculture de Pérolles. Une vingtaine d'élèves l'ont suivi très attentivement. Le programme, très chargé pour une durée de trois journées seulement, comprenait un peu tout ce qu'un fromager et même un vacher doivent savoir. Voici quelques principaux sujets qui y ont été traités : travail pratique en fromagerie ; essais du lait et éléments de chimie du lait ; préparation des cultures pures de fromagerie ; le pis de la vache, sa structure ; mécanisme de la sécrétion lactée ; influence s'exerçant sur celle-ci ; les maladies du pis et leur traitement ; la présure, son principe, sa préparation ; essai du lactofermentateur ; le commerce du « Gruyère », situation d'avant la guerre et durant la guerre et son avenir commercial ; les bonnes et les

mauvaises plantes de nos prés au point de vue laitier ; les éléments pratiques de complémentation laitière, etc. C'en est assez pour constater que ces trois journées ont été pour les participants l'objet d'une ardente activité où ils ont acquis des connaissances très précieuses.

Un nouveau cours est annoncé pour lundi, mardi et mercredi prochains. Il a déjà réuni une vingtaine d'inscriptions.

Expérience d'extincteurs

« **Minimax** ». — Une foule de citadins et de campagnards, évaluée à environ 500 personnes, assistait hier après midi jeudi, à une expérience publique des extincteurs « Minimax », laquelle avait lieu près de la place du champ de foire de Bulle. Cette démonstration fut concluante à tous les points de vue. Deux genres d'appareils furent essayés, dont l'un est destiné spécialement pour éteindre les matières inflammables telles que benzine, pétrole, etc. On avait dressé un bûcher enduit de goudron, et rempli de copeaux de bois. A côté, sur une certaine surface, on avait disposé des copeaux et une feuille enduite de goudron. Toutes ces matières furent copieusement arrosées de benzine et... on y mit le feu. En moins de temps qu'il n'en faut pour le penser, des flammes jaillirent à une hauteur de plus de quatre mètres, faisant reculer la foule sous les effets d'une fumée suffocante. Les deux délégués de la Société « Minimax », qui procédaient aux démonstrations eurent tôt fait d'éteindre l'incendie, qui ne dura guère plus d'une minute.

On peut voir par cette expérience qu'il serait bon de vulgariser chez nous cet efficace moyen de combattre les incendies. Que l'on songe aux avantages d'un tel appareil puisque, jusqu'à ce jour, près de 60,000 incendies ont été éteints par le « Minimax ».

Le prix du pain. — De diverses principales villes de la Suisse, nous apprenons que le prix du pain a diminué, ensuite de la légère baisse du prix de la farine.

Le pain blanc, qui se vendait 1 fr. le kilog, a été réduit à 85 cent., et le pain bis a été porté de 75 à 70 cent. le kilog. Le consommateur s'étonne que, chez nous comme ailleurs, le du pain n'ait pas également baissé. Nos boulangers allèguent que, jusqu'ici, ils ont toujours vendu le pain en dessous du prix des villes. Si, à l'heure actuelle, leurs confrères des villes ont baissé de prix, le pain ne se paie pas plus cher chez nous qu'ailleurs.

Chronique musicale.

Nous nous plaisons à relever, du *Journal et Feuille d'Avis du Valais*, un extrait du compte-rendu d'un concert donné dimanche soir dernier, au Théâtre de Sion, par la Société de Musique de l'endroit, l'Harmonie, où une artiste de chez nous, M^{me} Duruz-Paris, s'est distinguée.

Ce succès nous touche d'autant plus que M^{me} Duruz-Paris, notre très sympathique cantatrice qui nous a plusieurs fois charmés par son talent de virtuose et que nous espérons avoir le bonheur d'applaudir encore, est une enfant de la Gruyère.

« Salle comble et brillante, comme aux grands jours de premières. Et, disons le tout de suite, le menu valait bien la masse des convives. L'Harmonie s'est surpassée, elle a harmonisé avec un brio, un ensemble et une technique remarquables les superbes morceaux du programme, dont quelques-uns hérissés de difficultés, comme l'*Ouverture des Francs-Juges*,

de Borlioz. Toutes les parties ont été bien tenues, celle des clarinettes a droit à une mention spéciale. Les progrès réalisés par notre vaillante musique municipale, depuis quelques années, sont absolument merveilleux et M. Hillart, son dévoué directeur, a droit aux plus chaudes félicitations.

L'Harmonie avait eu la bonne idée de faire appel au concours de Mme Marguerite Duruz-Paris, premier prix de virtuosité de chant du Conservatoire de Lausanne.

C'est, sans erreur, la première fois que Mme Duruz-Paris se présente devant le public séduisois, et nous sommes heureux de lui dire, qu'elle y a d'emblée conquis tous les suffrages. Au charme de sa physionomie sympathique, elle ajoute un talent remarquable d'interprète, une voix pure, forte, souple et sonore, qui a fait les délices de l'auditoire. On l'a acclamée, bissée et rappelée sur la scène, ce qui nous a valu, hors du programme, l'audition de deux morceaux d'une exquise saveur : *On m'appelle Mimi de la Bohème* de Puccini, et les *Pensées d'automne*, de Massenet.

Les morceaux du programme étaient *Samson et Dalila*, de St-Saens et *Divinité du Styx*, grand air d'Alceste, de Gluck, inspirations de haute envergure, d'une musique savante, qui furent admirablement interprétés avec un art consommé, une diction parfaite et une grâce charmante.

Le temps qu'il fait. — Les deux dernières nuits ont été funestes si a gelé assez fort et la végétation en souffre grandement. Nos montagnes ont repris leur aspect hivernal, maintenant dans la plaine une température assez froide. Triste temps !

— Les vignerons des bords du Léman annoncent que le vignoble a grandement souffert de la gelée. Espérons que ces dégâts ne sont que passagers.

— On signale dans l'Allemagne centrale que la gelée de ces jours derniers a causé à l'agriculture de grands dommages qui se chiffrent par des millions. Dans certaines localités, la récolte des cerises et des pommes est totalement anéantie.

Où irons-nous dimanche ?

— Les promeneurs et amateurs de spectacles intéressants ne manqueront pas d'occasions de saines et instructives récréations, dimanche prochain.

Tout près de chez nous, à Marsens et à Vaulruz, nous pourrions assister aux représentations théâtrales qui seront données en matinée et en soirée.

Une foule de Gruyériens ne manqueront certainement pas d'aller applaudir nos artistes amateurs romontois dans les belles scènes de la pièce *Au Fil du Temps*.

Mise au point.

— La direction de la police du canton de Fribourg a fait paraître, dans quelques journaux fribourgeois, un article concernant les valeurs à lots qui nous prend personnellement à partie et nous oblige à remettre les choses au point.

Après avoir cité notre banque, parmi les établissements financiers non autorisés à pratiquer la vente des valeurs à lots dans le canton de Fribourg, la direction de la police affirme que les combinaisons de certaines banques sont si savamment faites que les avantages sont tous en leur faveur et qu'elles réalisent des bénéfices allant jusqu'à 100, 200 et 300 %.

Or, si certaines banques ont pu réaliser de semblables bénéfices, ce que nous ignorons, tel n'est pas notre cas. Nos bons de caisse se divisent en deux catégories : l'une,

que nous vendons au comptant ou contre de grosses mensualités, sur laquelle nous ne prélevons aucun bénéfice à part la différence d'intérêt de 1 à 2 % que nous obtenons en plaçant les fonds, et l'autre, que nous vendons par petites mensualités sur laquelle nous obtenons un bénéfice s'élevant au maximum à 7 %. Pareil bénéfice est parfaitement normal.

D'autre part, la Direction de police laisse constituer des bons de caisses constituant des valeurs à lots. Nous contestons absolument que les bons de caisses que nous mettons en circulation soient des valeurs à lots et puissent être assimilés à des valeurs à lots.

Banque d'Escompte et de Change S. A., Lausanne.

ÉTAT-CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

- Avril 1. — Kummer Roger-Emile, fils de Christophe, téléphoniste, de Hochstetten (Berne), et de Angèle, née Bongard.
- 5. — Staub Yvonne Blanche, fille d'Otto, peintre en voitures, d'Ochlenberg (Berne), et de Caroline, née Olgiati.
- 8. — Page Julia-Louise, fille de Paul, ouvrier de fabrique, de Châtonnay, et d'Ida-Louise, née Reveney.
- 7. — Morard Jacques-Georges-Roger, fils de Paul, avocat, de Gumefens, et de Marie-Georgine, née David.
- 8. — Gremoud Suzanne-Athénaïs, fille de Louis, mécanicien, de Bulle, et de Angèle, née Reveney.
- 9. — Ruffieux Berthe-Marceline, fille de Louis, agriculteur, de Charmey, et de Emma, née Ruffieux.
- 12. — Pfulg André Pierre-Alphonse, fils de Louis, greffier du tribunal, de Flühli (Lucerne), et de Marie, née Jordan.
- 14. — Jungo Maria Julia, fille d'Albert, jardinier, de Sommentier, Gulin et Fribourg, et de Henriette, née Aeschlimann.

— Décès —

- Avril 10. — Dupont Auguste, fils de Jean-Baptiste, journaliste, célibataire, de Bulle, 62 ans.

Madame Veuve Joséphine MORET et ses enfants, à Bulle, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathies à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Nous rappelons que tout changement d'adresse doit être accompagné d'un timbre de 20 centimes et doit indiquer aussi l'ancienne adresse.

Une entente entre la Société des Editeurs de journaux suisses et l'Association de la presse suisse interdit d'accepter des communications destinées à remplacer les annonces ou revêtant un caractère de réclames commerciales.

L'imprimerie GLASSON FRÈRES se charge de l'exécution de tous travaux typographiques aux conditions les plus avantageuses.

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDISE
CIRAYEGNA S. G. GENEVE

Cinéma Lux

Dimanche 24 avril.
Matinée, 3 h. Soirée, 8 h.
ACTUALITÉS

Le plus beau film actuel:

Les pirates de l'air.

Ce drame de l'air où se déroulent en plein ciel les plus angoissantes scoties a pour principal acteur le fameux lieutenant Omor's Locklear, qui vient de trouver une fin tragique en exécutant ce film.

Fou-rire.

Profitez!

Encore quelques
Clôtures de jardins
faites en bois de mélèze. Les dites clôtures sont rendues posées. S'adres à Arthur MORAND mais. Torche, en Tréme, p. Bulle.

CUISINIÈRE

Fille sérieuse bien recommandée, sachant bien cuire
est demandée
pour restaurant. Placs stable et bien rétribué.
Adresser offres avec références sous P 1438 B. A Publicitas S. A., Bulle.

Tir militaire

au Stand de la Société de Tir de Gruyères, les dimanches 1^{er} et 8 mai, dès 1 heure.
Livret de service et de tir indispensables.
LE COMITÉ.

Jeune fille

sérieuse, au courant des travaux du ménage,
est demandée
de suite. Bonnes références exigées.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1460 B.

A vendre un taurillon

âgé de 14 mois, tacheté jaune et blanc, ainsi qu'une belle jeune truie
portante de 13 semaines, n'ayant pas été atteinte de la maladie, chez Ambroise Zumkeller, à Prognen.

Poux de tête

disparaissent en une nuit avec leurs œufs, par le « Pouson ».
Prix fr. 1.60. — Discretion.
G. Rossel, Utzwil (St Gall).

Le soussigné avise l'honorable public de VUADENS et des environs qu'il a ouvert un

atelier de cordonnerie

au centre du village.
Par un travail soigné à des prix modérés, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.
PIERRE CHASSOT VUADENS.
Atelier attenant à celui de M. Bredard, sellier.

A vendre 8 porcs

de 7 semaines chez M. Remain Dupassquier, à Vuadens.

Lessive Schuler

à base d'ammoniaque et de térébenthine.

Ce n'est pas en vain
que la ménagère chante les louanges de la poudre à lessive Schuler marque „Le Chat“. L'expérience lui a prouvé qu'elle est la meilleure.

Pour les Confirmations

On trouvera un très beau choix de
Vaisselle, Verrerie, Coutellerie, Cuillères et Fourchettes,
ainsi que services à déjeuner, dîner, thé, café noir, etc
Vue Pierre MORAND, Vins et Liqueurs
vis-à-vis du Café Moderne, BULLE.

Avis au public.

A. BOSCHUNG
voiturier, à Bulle.
porte à la connaissance du public qu'il a toujours à disposition :

VOITURES POUR BAPTÊMES, NOCES, ÉCOLES, SOCIÉTÉS, etc.

Prix modérés. Se recommande.

Carrière de molasse et de grès du Gibloux (Villarod)

Fournitures de pierre de taille pour bâtiments, blene et grise.
Pierre spéciale pour tourneaux et fours, livrés en dalles sciées de toutes dimensions. Prix avantageux.
S'adresser à Joseph CLERC & Cie, Route de la Glâne, FRIBOURG. — Téléphone 354.

Quelle Ménagère

avisée pourrait ne pas faire emploi du Congo? Aucune. Le Congo est indispensable dans chaque ménage pour le soin à donner aux chaussures et nous le recommandons vivement. Le résultat obtenu prouvera que le Congo est la meilleure crème de chaussures existante.

Achelez des produits suisses!

Indienne bleu Indigo

(fond bleu, dessins blancs) pour blouses, jupes, tabliers, etc.
Offres et échantillons par
Trümpy, Schaeppi & Cie
Mittlödi D (Glaris).
P. 919 Gl.

BRASSERIE VIENNOISE, BULLE

Dimanche soir 24 avril

CONCERT

par la **Musique des Sept.**
Invitation cordiale. Gallina, propr.

PAIN

Le prix du pain est fixé pour la Gruyère comme suit :
Pain blanc Fr. 0.85 le kilo.
Pain mi-blanc » 0.70 »
Société des boulangers.

Comptoir d'Escompte de Genève

Capital et Réserves : Fr. 61,000 000.—

Agence de Bulle

Rue de Vevey N° 500. — Téléph. 169.

délivre actuellement des **Certificats de dépôts**, au porteur ou nominatifs, de 2 à 5 ans, avec coupons semestriels, au taux de **6** ⁰/₁₀₀

sur **Carnet d'épargne** à **4** ³/₄ ⁰/₁₀₀

accepte des **en Compte-Courant**, à vue, à **4** ¹/₄ ⁰/₁₀₀

Dépôts d'argent en **Compte-Courant**, avec dénonciation réciproque de 3, 6, 12

mois, de **5** ¹/₄ à **5** ³/₄ ⁰/₁₀₀

Opérations de change aux meilleures conditions.

Emission de chèques sur toutes les places suisses et étrangères.

Avances par billet et en comptes-courant.

Escompte d'effets de commerce.

Achat et vente de titres.

A vendre 4 bonnes vaches

pie-rouges, prêtes au veau. Eventuellement, on élongerait contre du bétail de boucherie. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

A vendre

2 gros bœufs
de 4 ans : **1 taureau**
de 15 mois : **2 jeunes vaches**
ou **4 génisses**
toutes portantes, bétail pie noir, de montagne, non contaminé.
S'adresser à BULLIARD François, à ROSSENS (Canton de Fribourg).

M^e E. Girod avocat FRIBOURG

a repris ses consultations.

A vendre un schweck

de 5 1/2 ans.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1424 B.

On prendrait 5 ou 6 vaches

pie-rouges, sur de beaux pâturages. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1479 B.

SOUSSION

La Commune de Villarbeney met en soumission les travaux suivants, divisés en deux lots :

1^o Essartage du paquier de l'Essert, aux Baulmes.

2^o Travaux de couverture du chalet des Baulmes.

Un délégué de la commune se trouvera au chalet susnommé, **mercredi 27 avril courant, dès 1 heure**, pour faire voir les travaux aux intéressés, et les soumissions seront déposées auprès de M. le Syndic, jusqu'à **vendredi 29 avril, à 6 heures du soir.**

Par ordre : Le Secrétaire.

A VENDRE

quelques stères de **bon foyard**
sec et vert, chez Jean Schaller, La Tour.

A vendre

une nichée de **porcs**
chez Henri Morand, la Rossens, Le Pâquier.

A vendre

7 ou 8 beaux porcs
de 5 mois, chez Paul Gelsenhoff, Hauteville.

A VENDRE

10 beaux petits porcs
de 10 à 11 semaines chez Isidore Clerc et Jorand, à la Tréme, Bulle.

On cherche

une bonne servante de campagne. Entrée à convenir. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1470 B.

Beau choix

d'oiseaux chanteurs

S'adresser au Bureau du Journal.

Elixir de Salsepareille

ferrugineux.

Excellente préparation contre la faiblesse générale, anémie, chlorose.

Pharmacie Aug. BARRAS, BULLE

A vendre

un breack

essieux patent, à 1 et 2 chevaux, avec cadre. — S'adresser à M. STAUB, peintre, Bulle.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 24 Avril 1921

Pharmacie BARRAS.

40^{me} A
ABON
Suisse
Étranger
payal
Prix du m
On s'ab
burea
L'app
Donnar
avait été
allemand,
vernemen
Berlin qu
vir d'arbit
demnité.
intéret à u
tion de la
que si l'A
tement de
cussion, il
des Alliés
velles nég
mes, le ca
de tranche
éventuelle
parlers en
Tout ce
arrangé à
ont proba
refuseraie
préteraie
négociatio
adoptait u
Le cabinet
néanmoins
pour disp
des Etats-
de l'opinio
sitions.
Les cho
maintenan
et présent
soit par l'
ment amé
aux Alliés
que sept
fatale de l
total des
n'a pas fai
là, il y a
Alliés, ou
prennent
L'épée est
peuple all
faible fil.
Le Dr
au Reichst
vait déjà d
nement d
tions, il a é
ses varian
avis, est ce
les syndic
demnité pe
draut concl
tional, don
placer c de
la dispositi
Simons n'a
ce sujet et
fiance dan
ce genre. I
de nouvel
jusqu'à la
allemand p
parations
Il est à
du cabinet
y a, rencor